



**DAS FESTIVAL FÜR
GAMING, ESPORTS & COSPLAY**

**CONDITIONS
DE PARTICIPATION
11. – 13.10.2024**

Version : 08.01.2024

BERNEXPO AG
Mingerstrasse 6
Postfach
CH-3000 Bern 22

Tel. +41 31 340 11 11
Fax +41 31 340 11 10

<http://www.herofest.ch>
herofest@bernexpo.ch

1. Dates pour votre planification (sous réserve de modifications)

Envoi d'un courrier électronique pour l'inscription en ligne	Janvier 2024	à l'exposant
Confirmation de réception par e-mail	Après réception de l'inscription en ligne	à BERNEXPO AG
Réduction pour réservation anticipée (uniquement pour la surface de stand vide)	Jusqu'au 31 mars 2024	à BERNEXPO AG
Début du placement	Juin 2024	à BERNEXPO AG
Envoi de l'e-mail avec la répartition des stands et commence des commandes techniques et demandes sur le Online Service Center	Juillet 2024	à l'exposant
Expiration du délai de réponse de la répartition des stands	2 semaines après la confirmation des stands	à BERNEXPO AG
Envoi de la facture d'acompte	2 semaines après la confirmation des stands	à l'exposant
Échéance de la facture d'acompte	selon le délai de paiement	à BERNEXPO AG
Date limite dossier technique (Commande via Online Service Center)	13 septembre 2024	à BERNEXPO AG
Informations détaillées sur le montage et le démontage (concept de circulation)	Mi-septembre 2024	à l'exposant
Envoi des cartes parking	Mi-septembre 2024 (après réception du paiement de la facture sur facture)	à l'exposant
Salon	11. – 13.10.2024	
Facture finale	Mi-novembre 2024	à l'exposant
Echéance de la facture finale	Dans 30 jours selon la date de facturation	à BERNEXPO AG

2. Heures d'ouverture (sous réserve de modifications)

Heures d'ouverture officielles du salon :

Judi 10 octobre 2024 Début de SwitzerLAN (uniquement pour les participants)

HeroFest :

Vendredi 11. octobre 2024 14:00 à 20:00 h
Samedi 12. octobre 2024 10:00 à 20:00 h
Dimanche 13. octobre 2024 10:00 à 18:00 h

Pour les exposants : une heure avant et une heure après les heures d'ouverture officielles du salon.

3. Organisateur

BERNEXPO AG
Mingerstrasse 6
Postfach E-Mail
3000 Bern 22

Téléphone +41 31 340 11 11
E-Mail herofest@bernexpo.ch
Internet www.herofest.ch

4. Champ d'application

Les présentes conditions de participation s'appliquent à la participation au salon HeroFest (dénommé ci-après « événement ») et complètent les « conditions générales de participation » de BERNEXPO AG respectivement valables. Le « règlement d'exploitation » de BERNEXPO AG respectivement valable est également déterminant, tout comme les « informations techniques sur les halles » respectivement applicables.

5. Vision de l'événement

Le salon HeroFest souhaite offrir aux visiteurs une expérience unique dans le domaine du gaming et de la fantasy. Différentes zones seront organisées en fonction des thèmes gaming, e-sports, cosplay, anime, comics, fantasy, logiciels, matériel informatique et médias numériques. En outre, des tournois et spectacles seront organisés sur deux scènes.

6. Exposants admis

Toutes les entreprises et personnes privées ayant un lien avec le domaine des logiciels, du matériel informatique, du gaming, du cosplay, des animes, de l'e-sport, du Japon, des comics et de la fantasy sont admises comme exposants.

Pour les exposants non-Endémiques, l'accent mis sur la présentation du stand doit répondre au moins à l'un des critères suivants :

- Divertissement
- Expérience / interactivité
- Nouveautés

Il n'existe aucun droit d'admission. Les demandes d'admission peuvent être refusées sans justification.

7. Biens d'exposition autorisés

- Figurine d'action
- Jeux
- Livres, comics, manga, anime
- Modèles de collection
- Carnaval/Halloween
- Grands jeux
- Jeux en bois
- Jeux de construction
- Poupées et peluches
- Accessoires de cosplay
- Snacks
- Cartes à collectionner/jeux de cartes
- Art, dessins, sculptures
- Jeux d'extérieur/sportifs
- Jouets éducatifs et pédagogiques
- Maquettes et RC (voitures, avions, bateaux, etc.)
- Consoles et jeux vidéo
- Médias, technologie, périphériques, ordinateurs
- e-sports
- Services adaptés au public cible
- Accessoires pour les domaines cités précédemment
- Articles faits main
- Jeux de société

8. Tarifs (les prix s'entendent hors TVA)

En général, les tarifs indiqués ici s'appliquent à l'événement. Les services suivants sont inclus :

- Package "light" de service (article 14)

8.1 Location de stands dans les halls (parois ou tapis non compris)

Numéro d'article	Désignation de l'article	Prix en CHF par m2
100200	Location de stand, stand en ligne (1 façade)	CHF 170.00
100200	Location de stand, stand d'angle (2 façades)	CHF 190.00
100200	Location de stand, stand de tête (3 fronts), possible à partir de 18m2	CHF 210.00
100200	Location de stand en hall, stand isolé (4 façades), possible à partir de 30m2	CHF 230.00

Si vous ne disposez pas de votre propre stand, les parois arrière et latérales **doivent être** réservées dans le centre de services en ligne.

8.2 Réduction pour réservation anticipée

10% sur la location du stand (surface de stand vide)

Réduction pour réservation anticipée de la surface de stand vide en cas de réservation **avant le 31 mars 2024** :

8.3 Stands compacts

Nous proposons des packages prédéfinis pour les exposants des catégories suivantes :

- Développeurs de jeux vidéo indépendants
- Petites entreprises/associations
- Artiste et concepteurs de jeux de société

Les informations détaillées sur les prestations des forfaits sont disponibles sur la page d'accueil du salon.

8.4 Stands compacts admis aux exposants

Indie Game Developers : studios, projets d'étudiants

Petites entreprises / associations : start-up, activité secondaire, à but non lucratif

Artistes et Board Game Designer : Fan Art, Artisanat, Bijoux, Selfmade (Pas d'IA)

8.5 Location de stand Espace extérieur (surface de la route, sans aucun mobilier)

Les stands dans la zone extérieure ne seront attribués que si les salles sont entièrement occupées et sur demande spéciale.

Veuillez noter que dans la zone extérieure, la construction et l'équipement du stand doivent être suffisamment lestés ou sécurisés contre les effets du vent. L'exposant est responsable de tout dommage causé par une fixation inadéquate.

Numéro d'article	Désignation de l'article	Prix en CHF par m2
100030	Location de stands à l'extérieur	CHF 85.00

8.6 Stands de Restauration

Une taxe sur le **chiffre d'affaires de 17%** est perçue pour tous les stands de restauration. Le paiement préalable d'un loyer minimum de CHF 2'000.00 est obligatoire.

Numéro d'article	Désignation de l'article	Prix en CHF par forfait
102010	Food stand minimum rent	CHF 2'000.00

8.7. Frais de co-exposant

Co-exposant selon la définition des "Conditions générales de participation" en vigueur.

Le paiement de la taxe de co-exposant confère au co-exposant les droits suivants :

- adresse de l'entreprise sur le stand de l'exposant principal
- activité de vente sur le stand de l'exposant principal
- Package de services Light
- Droit aux bons/cartes d'invité Commande

Art.-Nr.	Désignation de l'article	Prix	Einh.
100060	Co-exposant taxe surface de stand	CHF 1'000.00	Pauschal
100060	Co-exposant taxe Artists	CHF 50.00	Pauschal

9. Retrait de l'inscription

Selon les „conditions de participations générales“ valables. Si un co-exposant annule sa participation au salon, le supplément du co-exposant reste en tous les cas dû, de même que les frais supplémentaires. Pour les stands compacts (point 8.3), le prix du package de stand est facturé.

Numéro d'article	Désignation de l'article	Prix en CHF par forfait
100075	Taxe d'annulation	CHF 1'000.00

10. Cartes d'exposant

Chaque exposant reçoit une carte d'exposant par 3m² de surface de stand, min. 2 cartes, max. 15 cartes, valables pour un accès illimité à l'événement. Pour les stands compacts, un autre règlement s'applique (voir les informations détaillées sur les prestations sur la page d'accueil). Des cartes d'exposant supplémentaires payantes peuvent être commandées par écrit auprès de la direction de l'événement, dans une mesure limitée. **Les cartes doivent être générées et imprimées par le centre de service en ligne lui-même ou envoyées par e-mail.**

Numéro d'article	Désignation de l'article	Price per piece
150010	Exhibitor tickets additionally	CHF 40.00

11. Cartes d'invités électroniques

Les exposants peuvent commander des cartes d'invité pour les remettre à leur clientèle. Les codes des bons d'achat peuvent être commandés via herofest@bernexpo.ch.

Un forfait de CHF 100.00 sera facturé pour les cartes d'invités. Ce montant inclut le retrait de 10 cartes d'invités. Toute autre carte d'invité retirée sera facturée au prix de CHF 10.00 à l'exposant.

Numéro d'article	Désignation de l'article	Price per piece
150010	Carte d'invité supplémentaire	CHF 10.00
150036	Carte d'invité électronique (forfait)	CHF 100.00

12. Location de réduit

Les exposants qui souhaitent entreposer du matériel nécessaire à l'événement pendant la durée de l'exposition ont la possibilité de louer un réduit, dans la limite des espaces disponibles. Le stockage d'emballages vides dans les réduits n'est pas autorisé.

Numéro d'article	Désignation de l'article	Prix en CHF par m2
105013	Location de réduit	CHF 36.00

13. Enlèvement et recyclage des ordures (Obligatoire)

Les déchets doivent être jetés dans les poubelles mise à disposition. Le soir avant l'ouverture les déchets peuvent être mis dans les couloirs. Il est interdit de nettoyer les bannières à couleur dans les lavabos des toilettes. Pour le recyclage de verres les conteneurs sont également mis à disposition. La participation aux frais d'enlèvement et de recyclage des ordures sera chargée à chaque participant par stand avec la facture finale comme suite : A partir du paquet de services Basic, l'enlèvement des ordures ménagères est déjà inclus.

Article number	Désignation de l'article	Package price
554026	Elimination d'ordures (jusqu'à 25 m2 de surface de stand)	CHF 53.00
554026	Elimination d'ordures (26 à 50 m2 de surface de stand)	CHF 63.00
554026	Elimination d'ordures (51 à 100 m2 de surface de stand)	CHF 93.00
554026	Elimination d'ordures (101 à 300 m2 de surface de stand)	CHF 163.00
554026	Elimination d'ordures (à partir de 301 m2 de surface)	CHF 245.00

14. Package de service

Le package de service light est compris dans la location du stand.

	Light (inclus) (Art. Nr. 606052)	Basic (Art. Nr. 606048)	Medium (Art. Nr. 606049)	Premium (Art. Nr. 606051)
Modèles de communication	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Enlèvement des ordures (Art. 554026)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Nombre de cartes d'invités		10	15	20
Place de stationnement dans le garage du salon 5 jours		1	1	2
Announcement Post SoMe Twitter, Instagram & Facebook			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Announcement Story Instagram			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Onsite Event Story Instagram				<input checked="" type="checkbox"/>
Publicité sur les écrans d'une valeur de CHF 1630.00				<input checked="" type="checkbox"/>
Forfait prix Tous les prix s'entendent en CHF et hors TVA	inclus	CHF 390.00	CHF 790.00	CHF 1690.00

15. assurance exposant

L'assurance exposant est obligatoire s'il n'existe pas d'assurance personnelle. S'il existe une assurance personnelle, il **faudrait** renoncer à l'assurance dans le centre de services en ligne.

16. Livraisons de marchandises

Pendant l'événement: tous les jours, 1 heure avant l'ouverture du salon. Les véhicules de livraison doivent avoir quitté le site d'exposition ½ heure avant l'ouverture du salon.

17. Droits de propriété intellectuelle

Seules les expositions pour lesquelles l'exposant est soit lui-même titulaire des droits de propriété industrielle correspondants, soit titulaire d'une licence ou d'une autre autorisation lui permettant de distribuer les marchandises seront admises.

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des contrôles ponctuels et d'exiger de l'exposant la preuve qu'il est autorisé à distribuer les marchandises.

Si l'exposant ne peut fournir cette preuve immédiatement, l'organisateur se réserve en outre le droit d'exclure les marchandises concernées de l'événement jusqu'à ce que la preuve de l'éligibilité soit fournie.

Si l'exposant ne tient pas compte des instructions de l'organisateur, il peut être exclu de la participation à l'événement en cours en cas de répétition. Il n'a pas droit au remboursement des paiements déjà effectués pour sa participation à l'événement.

18. Dispositions finales

Les prix indiqués ici s'entendent hors TVA (sauf indication contraire). Les prix peuvent être modifiés sans préavis. La version allemande en vigueur au moment de l'inscription fait foi.